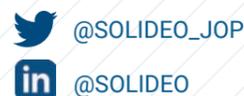


QUI EST LA SOLIDEO ?



La Société de livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) est l'établissement public chargé de financer, superviser et livrer les ouvrages et opérations nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La SOLIDEO est maître d'ouvrage de la ZAC « Village olympique et paralympique » et de la ZAC « Cluster des médias ». Les ouvrages et aménagements sont pensés et conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, où ils seront reconvertis en équipements, logements et bureaux.



Informez-vous et exprimez-vous lors des prochaines procédures réglementaires de participation du public

Dans le cadre des études de la ZAC « Village olympique et paralympique », deux procédures de participation du public par voie électronique vont être organisées. L'une dans le cadre d'une Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de Plaine Commune et une autre dans le cadre du Permis d'aménager des espaces publics.

Ces procédures devaient initialement se tenir de mai à juin, en partie pendant la période de confinement. La SOLIDEO a donc décidé d'attendre la levée des restrictions pour organiser ces procédures. Des garants ont été nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP).

La PPVE portant sur la mise en compatibilité du PLUi de Plaine Commune sera organisée du 10 juin au 12 juillet. Pour y participer, rendez-vous sur : zac-village-olympique-paralympique-mecdu.participationdupublic.net



La SOLIDEO vous tiendra informés des modalités sur son site Internet projets.ouvrages-olympiques.fr, une newsletter spécifique sera envoyée aux abonnés.

VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet projets.ouvrages-olympiques.fr



Un compte Instagram [@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage)



Une **newsletter** (par mail, sur abonnement) et une **lettre d'information** distribuée en boîte aux lettres pour suivre toutes les actualités du Village.



Une adresse de contact pour échanger avec l'équipe et poser toutes vos questions info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Et des **rencontres organisées** avec l'équipe projet. Inscriptions sur le site internet.



Village des athlètes

lesnews

#3 - JUIN 2020



La sécurité : une priorité sur nos chantiers

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 et à la suite des mesures de confinement annoncées par le Gouvernement, la SOLIDEO a suspendu l'ensemble de ses travaux dès le 17 mars afin de protéger la santé de tous les acteurs des chantiers. Depuis le début du confinement, les collaborateurs et partenaires de la SOLIDEO restent mobilisés pour faire avancer les projets. Les activités pouvant se faire ex-situ telles que la réalisation des études et la préparation des chantiers ont en grande partie été maintenues afin de préparer la reprise des chantiers.

C'est ainsi que les travaux reprennent progressivement sur le Village des athlètes depuis fin avril selon des modalités définies entre le coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS), la SOLIDEO et les entreprises chargées des opérations. Dans le respect du Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour le secteur du BTP réalisé par les ministères du Travail, de la Ville et du Logement, et des Solidarités et de

la Santé, les échanges ont permis d'aboutir à un ensemble de mesures garantissant la sécurité des équipes sur les chantiers. Afin de limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur le site, l'arrivée du personnel se fait à horaires différés et les espaces communs comme les salles de réunion, de restauration et les vestiaires ont été réaménagés pour respecter les mesures de distanciation sociale. Les zones de vie et d'intervention sont désinfectées quotidiennement tandis que des points d'eau et des solutions hydroalcooliques sont à disposition des ouvriers. Enfin, les gestes barrières sont rappelés aux compagnons grâce à un marquage au sol et un affichage graphique spécifiques, déclinés en plusieurs langues.

Accompagnée de l'entreprise SOCOTEC, son référent COVID-19, la SOLIDEO reste très attentive au respect de ces mesures et des échanges quotidiens avec les équipes du chantier permettent de veiller à leur stricte application.

Ce redémarrage progressif des chantiers permet à la SOLIDEO de contribuer à la reprise économique du secteur, de sécuriser ses engagements contractuels avec ses partenaires et le calendrier des projets. La livraison du Village des athlètes est prévue au printemps 2024.



Les opérations à venir sur le Village des athlètes

Le printemps signe la reprise et le démarrage de plusieurs chantiers sur le Village des athlètes, préalables aux travaux de construction. Détails des opérations programmées.

REPRISE DES CHANTIERS

LES DÉCONSTRUCTIONS SE POURSUIVENT...

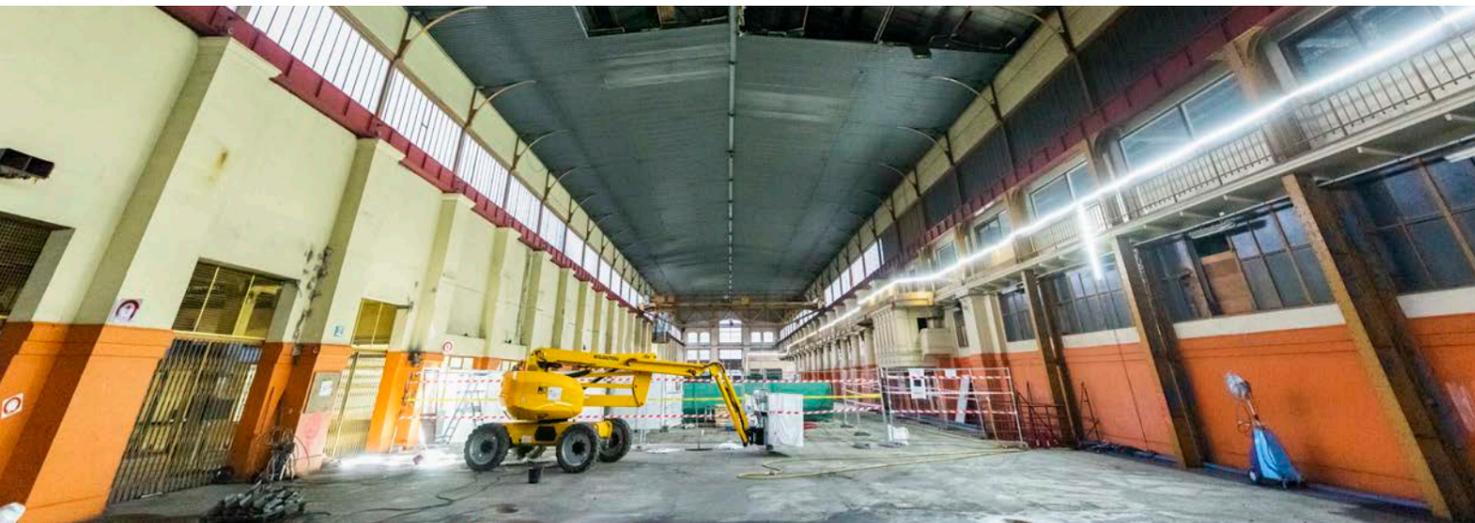
À Saint-Ouen-sur-Seine, les opérations de déconstruction réalisées par l'entreprise PRODEMO ont repris fin avril. L'installation d'un concasseur sur la parcelle anciennement occupée par les bâtiments « 5 Seine », rue Nicolau, va permettre de réduire la taille des gravats issus des déconstructions. Déblais, bétons et briques seront ainsi concassés sur place pour être valorisés. Ils seront notamment utilisés en sous-couche de la voirie des futurs espaces publics du Village des athlètes.

NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX

DÉBUT DES TERRASSEMENTS

Autre étape à venir pour le projet d'aménagement : les travaux de terrassement. Cette étape consiste à retravailler le relief du terrain grâce à l'excavation et au déplacement de terres en vue d'y construire les futurs bâtiments. Fin mai, ces opérations ont démarré à Saint-Ouen-sur-Seine et à Saint-Denis. Ces travaux perturbent temporairement le stationnement sur la rue Volta et l'allée de Seine. Un affichage spécifique sur site accompagne ces interventions.

Chantier de la Halle Maxwell



... TOUT COMME LES OPÉRATIONS DE CURAGE ET DE DÉSAMANTAGE

À Saint-Denis, depuis janvier 2020, des travaux de curage et de désamiantage sont réalisés au sein de la Halle Maxwell et du pavillon Copernic. Les déchets amiantés extraits des bâtiments existants sont acheminés vers un centre de traitement agréé. Les petits entrepôts situés le long de la RD1, derrière le pavillon Copernic, ainsi que les excroissances nord de la Halle Maxwell seront déconstruits à partir du mois de juin.

Les opérations menées sur le site vont permettre de restaurer la Halle Maxwell et le pavillon Copernic qui feront partie intégrante du futur quartier. Leur réhabilitation valorisera ainsi le patrimoine industriel local.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE VIABILISATION

Les travaux de viabilisation concernent les voiries et réseaux primaires (eau, électricité...) avant le démarrage des travaux de construction. Fin mai, l'entreprise Eurovia a entamé ces travaux au niveau de l'allée de Seine. L'accès aux trottoirs est limité afin de réaliser l'ensemble des raccordements aux réseaux existants (électricité, gaz, téléphone et assainissement). Les accès aux résidences et au square Ada Lovelace sont maintenus.



Coup d'envoi des travaux sur L'île-Saint-Denis !



Village des athlètes côté L'île-Saint-Denis



Pendant les Jeux

2 700 lits mis à la disposition des athlètes et de leurs accompagnants



Après les Jeux

320 logements familiaux (dont 90 logements sociaux et 20 logements en accession sociale à la propriété)
1 résidence étudiante de 130 chambres
1 parc urbain de 1,3 ha
2 immeubles de bureaux
1 hôtel de 115 chambres
1 300 m² de commerces
4 400 m² d'activités et services, dont un pôle de loisirs nautiques, une Cité des arts, une deuxième centrale de mobilité



L'INFO EN +

Le recours au transport fluvial nécessite l'installation de ducs d'albe. Ces poteaux métalliques ancrés au fond de l'eau vont permettre l'amarrage des barges à proximité des chantiers. Quatre ducs d'albe ont ainsi été installés en début d'année dans le petit bras de la Seine par Voies Navigables de France. Leur conservation en vue d'une réutilisation pour la construction du ponton de la future base de loisirs, qui proposera des activités nautiques aux habitants après les Jeux de Paris 2024, est à l'étude.

Plaine Commune Développement a démarré les travaux de la partie du Village des athlètes située sur la ZAC de l'écoquartier fluvial initiée par Plaine Commune et la ville de L'île-Saint-Denis. Depuis fin mai, pelleteuses et tractopelles s'activent pour réaliser les travaux de terrassement. D'ici 2021, ce sont plus de 50 000 tonnes de terres qui seront évacuées du site grâce au transport fluvial. Elles seront acheminées sur la Seine vers des centres de traitement situés dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Oise et la Seine-Maritime.

Avec une consommation moyenne d'un litre pour 100km, le transport fluvial génère en moyenne quatre fois moins de CO₂ que le transport routier. Il se montre également nettement plus efficace que ce dernier puisqu'une barge peut transporter autant de marchandises que 220 camions ! Le recours à ce mode de transport permet donc de répondre aux ambitions environnementales partagées par les collectivités, la SOLIDEO, les maîtres d'ouvrage et les entreprises engagées sur les chantiers et d'éviter la circulation de près de 2 000 semi-remorques !

Lors des phases de construction, le groupe d'opérateurs Pichet - Legendre privilégiera également ce mode de transport pour la réalisation des programmes immobiliers, notamment pour acheminer ses matériaux de construction. L'empreinte écologique des chantiers sera ainsi réduite et les nuisances sonores pour les riverains limitées !

